

Image not found or type unknown



Refus de r.v d'une institutrice

Par **caputo_old**, le **30/06/2007** à **17:41**

suite du premier texte...je pense à mé enfants et o nombre d'année qui vont faire je ne fait pas le courrier mé je reçois le bulletin scolaire de ma fille qui travail bien heureusement !elle note enfant sournoise trompe son monde attention o comportement et la,la maitresse c'est "vangé"!!ma fille na jamé bouger ! elle me disé trop timide!une semaine après donc aujourd'hui je reçois un courrier de la solidarité laïque une lettre recommandée comme quoi la prof à porté plainte contre nous ma question et que dois je faire maintenant? merci d'avoir lu et se n'est pas facile de tout expliquer ! je trouve tout cela injuste mé ce prof se s'en tellement protégé par ce syndicat qu'elle prend des ailes ! droit et je pense que c'est facile de se dire agressé!!!dans l'éducation! mais la communication on en a pas eu.....